Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Plus value sur vente étang

Par utzal

Bonjour,

J'ai acheté en 2020 un étang avec une maisonnette sur un terrain "agricole" et non constructible
Je souhaiterais le vendre et j'aimerai savoir si il y a des impots ou taxe sur la plus-value dessus en sachant que je suis locataire de ma maison principale ?

Bien cordialement

Par yapasdequoi

Bonjour,
Ne donnez pas votre vrai nom sur un forum public.

Il y aura une plus-value si vous vendez ce bien plus cher que le prix d'achat.

Etre locataire ne vous exonère pas de la taxe sur la plus-value, sauf si vous utilisez le montant de la vente pour financer l'achat de votre résidence principale.

La taxe sur la plus-value se calcule :

[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F10864]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F10864[/url]

Par utzal

Oups je n'avais pas fait attention c'est corrigé
Et cette ligne là peut me concerner

Vous n'avez pas été propriétaire de votre résidence principale dans les 4 années précédant la vente.

Par yapasdequoi

Oui mais il faut ensuite utiliser l'argent pour acheter sa résidence principale. est-ce votre projet ?

Par utzal

Oui pas vraiment le choix
Merci beaucoup

Par yapasdequoi

Vous avez toujours le choix ! Echapper à l'imposition ne peut pas être votre seul objectif.
Vous pouvez aussi décider de vendre ce terrain au prix d'achat... dans ce cas pas de taxe et pas d'obligation.